

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## rmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## diologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## tique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## ntaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

## maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- 0 Réclamation : contact@mupras.com
- 0 Prise en charge : pec@mupras.com
- 0 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Matricule : 3339 Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

EL MOUHAFFI Abdellatif

Date de naissance :

16/03/1958

Adresse :

41 Lot ESSA 2 ou 2N 2 ou 2F  
CASA BI ANGA elmouhaifabdellatif@gmail.com

Tél. :

0664042549 Total des frais engagés : 828.80

Dr. BEHATE Mohamed  
Médecin Généraliste  
Lot. Al Farah Doha Imm. 19 Appt. 2  
RDC Bd. Haj Faten Hay Outta  
Casablanca • Tél: 0522 65 00 18



Date de consultation : 28 DEC 2020

Nom et prénom du malade :

Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

EL MOUHAFFI ABDEL

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

CASA

Le : 19/10/2021

Signature de l'adhérent(e) :

## **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
28 DEC 2020			150,-	DR. MERAIS MOUSTAFA Médecin Dentiste Lot. Al Farah Bld. 1st Floor Hala Qurna BDC Gd. - Tel 0321 65 00 78

## **EXECUTION DES ORDONNANCES**

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
 <b>HARMACIE AN-NIA</b> ssement Assafa - Imm 18, 4A - Oulfa sablanca - Tél 0522 93 46 32	28/12/20	173,80

#### **ANALYSES - RADIOGRAPHIES**

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
	28/12/20	P.C.R	500,-

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

PPV: 116DH00  
PER: 08-23  
LOT: J2231



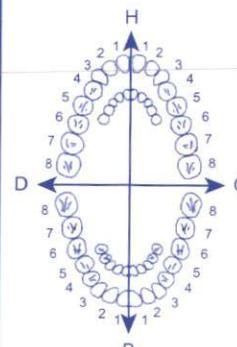
S LOT N°:  
na UT. AV :  
PPV (DH) :  
aire

FICIENT  
TRAVAUX

## MONTANTS DES SOINS

DEBUT  
D'EXECUTION

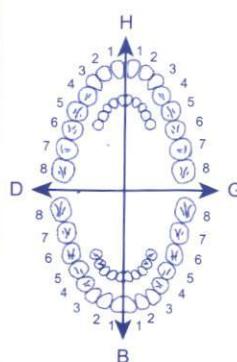
FIN  
D'EXECUTION



O.D.F  
PROTHESES DENTAIRES

## DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

	H
25533412	21433552
00000000	00000000
-----	-----
00000000	00000000
35533411	11433553



**(Création, remont, adjonction)**

VISA ET GACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXÉCUTION

Le pr

Imp

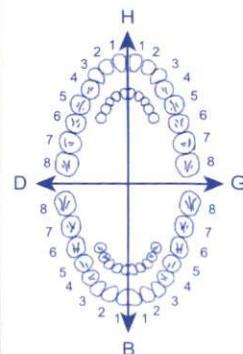
Veuillez

LOT

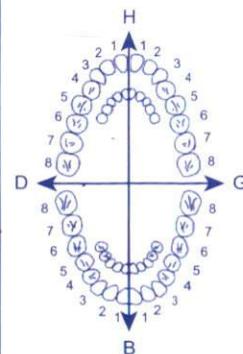
SOC

**15,80**

PPV 15DH80  
PER 06/23  
LOT J1812  
S 2



### O.D.F PROTHESES DENTAIRES



### DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	G
25533412	21433552
00000000	00000000
D	B
00000000	00000000
35533411	11433553
B	

### [Création, remont, adjonction]

Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

RE

PPV: 116DH00  
PER: 08-23  
LOT: J2231

LOT N°:

UT. AV:

PPV (DH):

**42,00**

FICIENT  
TRAVAUX

MONTANTS  
DES SOINS

DEBUT  
D'EXECUTION

FIN  
D'EXECUTION

COEFFICIENT  
DES TRAVAUX

MONTANTS  
DES SOINS

DATE DU  
DEVIS

DATE DE  
L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

# DOCTEUR MOHAMED BEHATE

Diplômé du Centre Hôpitalo-Universitaire

Ibn Rochd à Casablanca

Ex-Médecin Interne des Hôpitaux d'El Jadida

Ex-Médecin aux Forces Armées Royales

Médecine Générale

# الدكتور محمد بحات

خريج المركز الاستشفائي الجامعي

ابن رشد بالبيضاء

طبيب داخلي في مستشفيات الجديدة سابقا

طبيب بالقوات المسلحة الملكية سابقا

الطب العام

Casablanca, le : 28 DEC 2020 الدار البيضاء . في:

Dr ELNOUHAID

15.80



ADEN

10 -

Doliplane 100 mg

Top x 3

Top x 3

42.00



Piedm 3mg

100

300 x 10 Nette 300

May SV

Zamox 1g (FB 10)

1000  
2000

x 10

1000  
2000

123.80

2000

x 10

1000  
2000

مكتب العرض الصناعي رقم 19 الشقق 02 الطابق السفلي، شارع اليمون الحاج فاخر امتداد الالفة - ببساطة 20190 الدار البيضاء

Lot. AL FARAH - Addoha, Imm.19, Appt N°2 RDC, Bd.Laimoun Hadj Fateh Extension Oufida, Casablanca 20190 Casablanca

Tél.: 05 22 65 00 18

19 APR 2020  
F 42 10  
J 10 00  
10 APR 2020  
F 42 10  
J 10 00  
LOT AL FARAH ADDOHA  
RDC Bd. Laimoun Hadj Fateh Extension Oufida  
Casablanca - T 05 22 65 00 18

## ORDONNANCE

**Dr.BEHATE Mohamed**

Médecin Généraliste

Lot. Al Farah Doha Imm. 19 App. 2

RDC Bd. Haj Fatéh Hay Oulfa

Casablanca - Tel: 0522 65 00 18

Le : ..... 28 DEC. 2020

Dr ELNOUHAFID ATEN

— COVID-19 DR

— COVID-19 Sonde

  
**Dr.BEHATE Mohamed**  
Médecin Généraliste  
Lot. Al Farah Doha Imm. 19 App. 2  
RDC Bd. Haj Fatéh Hay Oulfa  
Casablanca - Tel: 0522 65 00 18

Dossier : **C201215382**  
 de : **EL MOUHAFID AYMANE**  
 IPP : **20M0011498** Date de naissance : **02/12/2002**  
 Analyses : COVID-19 - PCR

## Reçu de caisse

Numéro	Intitulé	Date encaissement
C201215382	EL MOUHAFID AYMANE	28/12/2020 11:29

Mode paiement	Numéro de quittance	Montant Dhs
Espèce	99148	500.0
<b>Total payé</b>		<b>500.0</b>

Reçu établi par : HANIFI Radouane

Pour information, les résultats des analyser sont à récupérer après 48h du prélèvement au niveau du chapiteau de 9h00 à 16h00  
 merci de vous munir de votre pièce d'identité et du présent reçu de caisse

Spécialités

Cytogénétique  
Biologie moléculaire  
Dépistage néonatal-prénatal

Biologie cellulaire  
Biologie médicale  
Anatomie pathologique

## FACTURE N° : 109475 / 20

Dossier réalisé le : 28/12/20 11:27

A l'attention de : Mr EL MOUHAFID AYMANE

Identifiant du patient : 20M0011498

### Analyses :

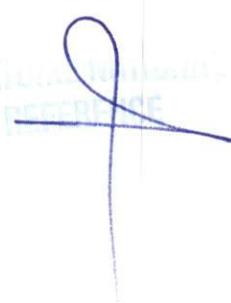
COVID-19 - PCR                      B 500                      500,00 DHS

**Total dossier : 500,00 DH**

Arrêté la présente facture à la somme de :

**CINQ CENTS DIRHAMS**

LABORATOIRE NATIONAL  
DE REFERENCE



**Spécialités**

Cytogénétique  
Biologie moléculaire  
Dépistage néonatal-prénatal

Biologie cellulaire  
Biologie médicale  
Anatomie pathologique

Identifiant du patient : 20M0011498

Date de naissance : 02/12/2002

Sexe : M

Date de l'examen : 28/12/2020

Prélevé le : 28/12/2020 à 11:25

Édité le : 28/12/2020 à 20:21

**Mr EL MOUHAFID AYMANE**

Dossier N° : C201215382

**DÉPISTAGE ET SUIVI DU COVID-19****BIOLOGIE MOLÉCULAIRE**

(Recherche qualitative de l'ARN du SARS-CoV-2, PCR en temps réel)

Nature du prélèvement : Ecouvillon nasopharyngé  
CONCLUSION : ARN viral du SARS-CoV-2 positif.

Le 28/12/2020 à 20:21

Signature

Dr. RAZIK Nadia

**Laboratoire National de Référence**

Boulevard mohamed Taieb Naciri, BP 82403 Casa Oum Rabii, Hay Hassani, Casablanca. Téléphone: +212 529 050233, Courriel: lnr@fckm.ma  
Conformément aux textes en vigueur, votre échantillon biologique pourra être éliminé, utilisé et/ou transféré à des fins scientifiques ou de contrôles qualité, hors génétique humaine, de manière anonyme et respectant le secret médical sauf opposition formulée auprès de notre secrétariat médical.